

Lyon, 1^{er} février 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

Travaux passage Menestrier

Le passage Menestrier, dans le 2^e arrondissement de Lyon, relie le quai Jean Moulin à la rue Neuve et il est inclus dans le groupe des bâtiments du lycée Ampère. Il fait le lien entre la rue Neuve et la passerelle du Collège et il est perpendiculaire à la rue de la Bourse.

Pour permettre l'utilisation de ce passage pour les Personnes à Mobilité Réduite, le service de la voirie de la Métropole de Lyon entreprend des travaux qui vont débuter le 8 février prochain. **Le trottoir existant au bord du quai Jean Moulin sera aménagé et une rampe d'accès pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) sera créée.**

Aujourd'hui, en raison de la présence d'un escalier de 5 marches, les personnes à mobilité réduite ne peuvent emprunter le passage Menestrier et doivent effectuer un long détour par la rue Gentil pour se rendre rue de la Bourse.

Les travaux vont permettre de « couper » cet escalier en deux afin d'y aménager une rampe d'accès pour les PMR. Dans le même temps, le trottoir du quai Jean Moulin sera lui aussi aménagé de telle sorte que les PMR puissent facilement accéder à la passerelle du Collège dans le sens sud-nord ou au passage Menestrier dans le sens nord-sud.

Pendant toute la durée des travaux, la circulation automobile sera réduite à l'angle du quai Jean Moulin et du passage Menestrier.

Pour les piétons, le passage sera interdit et une déviation par la rue Gentil sera mise en place.

L'accès aux immeubles et aux commerces du quartier sera maintenu pendant les travaux. Des panneaux d'information seront installés à l'angle de la rue de la Bourse et du passage Menestrier ainsi qu'à l'angle du quai Jean Moulin et du passage.

Ces travaux seront achevés pour la rentrée scolaire suivant les vacances de février.

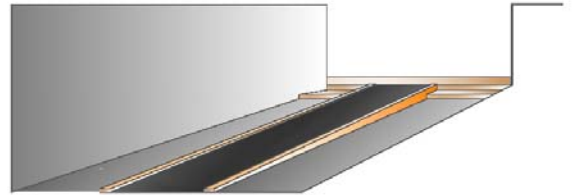
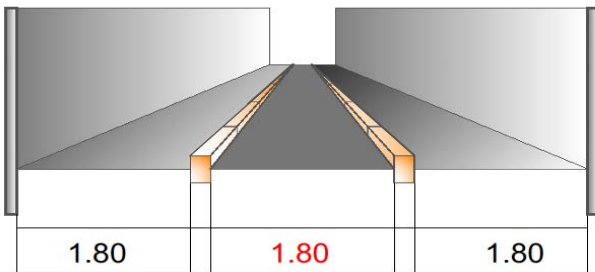
Contact presse :

rguillet@grandlyon.com

04 26 99 37 52/06 98 51 59 94



La situation actuelle



L'aménagement prévu